

# MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 5

automne 2005

## Dans ce numéro

Mot du titulaire	1
Quoi de neuf à la Chaire MCD ? Le CAFCA	2
Analyse de René Audet	3-5
Analyse de Raphaël Canet	6-7
Entrevue avec Riccardo Petrella	8-9
Entrevue avec Gérard Duménil	10-11
Publications	12

## Participer à la gouvernance globale ?



Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD

La Chaire MCD s'est impliquée dans plusieurs forums transnationaux au cours de l'automne. Nous avons été présents à la conférence de l'UNESCO sur la diversité culturelle, au Sommet mondial de Tunis sur la Société de l'information et participerons aux activités parallèles en marge de la Conférence de l'OMC à Hong Kong (notamment en organisant un atelier sur la transparence de l'OMC avec des partenaires asiatiques). Partout se pose le problème de la gouvernance multi-acteurs dans l'espace global. Mais, qu'en est-il de cet espace global et, surtout, quel est le sens d'une participation des diverses catégories d'acteurs aux instances de la gouvernance ?

L'espace global est à la fois mythe et réalité. D'un côté, on ne peut que constater l'absence d'homogénéité de cet espace lorsqu'on le considère dans l'ensemble de ses dimensions. Cette hétérogénéité se manifeste d'abord dans le découpage régional des zones d'échange et des intérêts économiques et géopolitiques. Par exemple, Alan M. Rugman a soutenu, dans le cadre de la conférence « Regionalisation and the Taming of Globalisation » qui a eu lieu à l'Université de Warwick à la fin d'octobre, que les échanges entre firmes multinationales s'effectuent prioritairement à l'intérieur de chacune des zones de la triade des pays les

plus développés et qu'il n'existe que peu d'activités inter-zones et encore moins avec les pays sous-développés. Sans reprendre son propos sur le mythe de la globalisation, on doit au moins reconnaître que la globalisation n'est pas un processus homogène et que la régionalisation en est le concept complémentaire. De la même façon, on doit prendre acte de la diversification des intérêts dans les divers espaces de la gouvernance mondiale. Si l'on prend l'exemple de l'OMC, on peut distinguer au moins cinq groupes de pays, non mutuellement exclusifs, représentant des intérêts différents dans la négociation sur la libéralisation de l'agriculture. Les États-Unis et l'Union Européenne qui pratiquent des politiques protectionnistes proposent une libéralisation partielle du secteur agricole. Le groupe des 20 (dont le Brésil, l'Inde, le Mexique, etc.) qui a émergé lors de la conférence de Cancún prône une ouverture globale du commerce des biens agricoles. Le groupe de Cairns, formé de 18 pays dont le Canada, l'Australie, l'Argentine, etc., se présente comme pro libre-échange (le secteur agricole de ces pays, ultra compétitif, représente un tiers des exportations mondiales). Le G 10 est un groupe de pays ultra-protectionnistes (Japon, Suisse, Israël...) qui importent massivement et désirent protéger leur agriculture. Enfin le groupe des 33 pays fragiles qui aspirent à protéger certains secteurs agricoles, par exemple la production cotonnière.

D'un autre côté, il existe bel et bien un espace global de délibération. Les conférences internationales et les sommets thématiques accueillent un ensemble d'acteurs qui participent à divers titres aux échanges et délibérations donnant lieu à l'adoption de conventions, de règles ou de normes qui seront appliquées dans les domaines propres à chaque organisation. De nouveau, ces lieux se caractérisent par leur complexité et leur caractère plus ou moins éphémère. En effet, les sommets, comme celui

sur la société de l'information (SMSI), mettent en présence un grand nombre d'entités de nature différente. Ils sont à la fois une structure de négociation intergouvernementale et un espace de gouvernance supranationale associant une multiplicité d'acteurs. On y retrouve, côte à côte, des acteurs nationaux, des organisations internationales, le secteur privé et la société civile dans ce qu'elle a de plus éclatée. Ces conférences et ces sommets connaissent une dynamique située dans le temps. Par exemple, le SMSI a vécu selon un calendrier limité dans le temps. La conférence de Tunis représentait l'aboutissement d'un processus amorcé en 2002. Le suivi du sommet demeure incertain. Quels seront les moyens mis en oeuvre pour accomplir les objectifs définis par le sommet ? Quel suivi sera donné à la gouvernance de l'Internet dont la maîtrise d'oeuvre continue d'être assumée par ICANN, entreprise du secteur privé ? La participation revendiquée par le mouvement social a eu lieu jusqu'à un certain point, mais pourra-t-elle être poursuivie ? La société civile peut se targuer d'avoir infléchi l'agenda du sommet en y faisant valoir des valeurs de participation et d'égalité. Cependant, quel sera son rôle dans l'avenir de la société de l'information ? Comment pourra-t-elle demeurer mobilisée par rapport aux enjeux d'une accessibilité et d'un droit à la communication ?

Tout ceci indique la fragilité des instances de gouvernance globale. La société civile y occupe une place irremplaçable, mais souvent précaire du double point de vue de l'effectivité et de la durée. Pourtant, tel est le désir de la société civile, préférer la participation sur la base d'une coalition des intérêts à l'unification d'un programme politique. La chaire continue de s'intéresser à ce mouvement tel qu'il se déploie dans un espace complexe déchiré entre les forces centrifuges de la mondialisation et les forces centripètes de la fragmentation.

**UQÀM**  
Université du Québec à Montréal

**I E** Institut d'études  
internationales de Montréal  
**I M** UQÀM



## Du nouveau à la chaire MCD : Collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancé (CAFCA)

Éric Pineault, directeur de recherche à la Chaire MCD, a créé un collectif d'analyse portant sur des sujets reliés à ses recherches. Il présente dans ce texte les objectifs du Collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancé, le CAFCA.

### Présentation générale

Constitué en 2005, le *Collectif d'Analyse de la Financiarisation du Capitalisme Avancé* (CAFCA) se veut un espace de rassemblement de chercheurs québécois (professeur-e-s, postdoctorant-e-s et étudiant-e-s) qui s'intéressent à la compréhension de la financiarisation de l'accumulation capitaliste comme phénomène social, c'est-à-dire en tant que réalité à saisir autant sur les plans matériel que culturel. Il a pour noyau une équipe de recherche animée par Éric Pineault, professeur en sociologie à l'UQAM et directeur de la Chaire MCD, qui travaille sur deux projets de recherche : « Le développement du capitalisme financier en perspective : impacts de l'accumulation financière sur les inégalités sociales au Québec et au Canada » financé par le programme nouveau chercheur du FQRSC (2004-2007), et le projet « Le développement du capitalisme financier : une redéfinition du rapport économie et société dans le contexte de la mondialisation » financé par le CRSH (2005-2008) par le biais du programme de subventions ordinaires de recherche.

La démarche de recherche du CAFCA est transdisciplinaire, puisant dans des travaux relevant d'un ensemble de disciplines en sciences sociales : philosophie, sociologie, économie, histoire et géographie, études culturelles et science politique. Le collectif est un lieu de production, d'animation et de formation scientifique, nous organisons des séminaires et des conférences, participons aux colloques et conférences en socioéconomie et nous encourageons et encadrons la production de communications scientifiques sur ces questions. Le collectif est donc autant un lieu de recherche que de formation. Unité constituante de la « Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie », notre travail contribue à l'avancement du programme de la Chaire en développant une compréhension de l'impact de la mondialisation financière sur la citoyenneté, la démocratie et la justice sociale dans les sociétés contemporaines.

Les recherches du CAFCA visent à éclairer les mutations actuelles du capitalisme comprises comme institutionnalisation d'une nouvelle forme « idéal-typique » du capitalisme avancé, soit une forme financiarisée. Notre programme s'inspire de la tradition classique (marxienne et wébérienne) d'analyse compréhensive des variétés historiques et culturelles du capitalisme telles que repris par l'institutionnalisme et la sociologie économique contemporaine (par ex. Esping-Anderson, Lash et Urry, Harvey). Elle s'ancre sur le plan théorique et épistémologique dans le projet d'une sociologie dialectique générale à caractère critique et compréhensive (Freitag) dont elle contribue à l'approfondissement et à l'élargissement. Notre travail est non seulement analytique, mais il se veut également critique et spéculatif au sens où il assume la dimension normative propre à toute objectivation sociologique. Celle-ci oriente nos recherches vers le partage d'une critique du capitalisme qui se fonde sur une double reconnaissance, soit celle des limites objectives (tensions écologiques et sociopolitiques) et subjectives (aliénation et exploitation) qu'implique son développement actuel, et des potentialités de son dépassement comme modalité d'organisation des rapports socio-économiques par des nouvelles formes socialisées et écologiques.

### Axes de recherches

Les axes qui structurent notre programme de recherche sont :

a) dans une perspective institutionnaliste et régulationniste, la compréhension de l'établissement et de la reproduction économique et politique d'un régime d'accumulation centré sur la finance, c'est-à-dire centrée sur l'analyse :

- de la dynamique macro-structurelle d'ensemble du régime,
- de la production de nouveaux rapports socio-économiques et des nouvelles formes institutionnelles/organisationnelles du capital financier,

b) dans une tradition plus culturaliste et phénoménologique, l'analyse des pratiques, des acteurs et des institutions de l'accumulation financière saisis en tant que « phénomène social total » (approche qui s'inspire des courants anglo-saxons de *Cultural Economy* et *Social Studies of Finance* ainsi que de la démarche de Simmel).

Ces recherches privilégient le Canada comme cadre empirique, mais nous travaillons aussi dans une perspective comparative en collaboration avec des chercheurs états-unis, européens et sud-américains dans le cadre d'un groupe de travail international sur la financiarisation (International Working Group on Financialization). Finalement, nous nous intéressons aussi à des phénomènes empiriques qui ne peuvent se comprendre que dans un cadre spatial transnational et global telles que, par exemple, les places financières où se concentre matériellement et symboliquement la puissance du capital financier.

Notre programme s'inscrit dans une réflexion plus générale sur l'articulation « économie et société » propre à la société contemporaine, société dont le devenir, que nous considérons comme indéterminé, est traversé par des procès contradictoires de « postmodernisation » (Freitag), de massification réflexive (Beck, Lash et Urry) et de mondialisation néolibérale (Bourque, Duchastel, Pineault). Cette réflexion implique un ensemble de recherches fondamentales (sociologique, philosophique et économique) sur la nature du capitalisme dans les sociétés modernes et contemporaines, dont un réexamen des catégories par lesquelles celui-ci se reproduit (argent, valeur, capital, travail) à l'aune des exigences épistémologiques de la sociologie contemporaine (dialectique et compréhensive) et de l'historicité même du capitalisme comme forme sociale (à partir de la distinction entre capitalisme classique et capitalisme avancé). Les recherches sont menées à partir d'une relecture des travaux de

Marx ainsi que de certaines interprétations « postmarxistes » de son oeuvre, dont celles de Tran Hai Hac, Moishe Postone et Michel Henry.

### Travaux en cours

Le projet CRSH, mentionné précédemment, porte sur la nature actuelle du régime d'accumulation au Canada. Actuellement, nous compilons un ensemble d'indicateurs socio-économiques qui retrace et mesure le développement de l'accumulation financière dans le capitalisme canadien. Cette analyse quantitative sera complétée par un ensemble de portraits sociohistoriques de l'émergence et du développement des principales formes organisationnelles du capital financier et par l'institutionnalisation des rapports sociaux qui portent cette inflexion financière de l'accumulation capitaliste au Canada depuis trois décennies. Nous avons aussi entamé une analyse de contenu des publicités financières dans la presse écrite visant une compréhension culturelle des valeurs et des moeurs véhiculées par les acteurs actuels de la sphère financière.

Notre second projet (FQRSC) a pour objectif d'évaluer l'emprise de l'accumulation financière sur la structure des inégalités au Canada. Il a pour problématique la capacité d'un régime d'accumulation financiarisée à être le vecteur d'une nouvelle stratification sociale basée sur la polarité entre une « overclass » (élite financière) et une classe moyenne élargie (les salariés). Nous compilons actuellement des statistiques mesurant l'apport des placements et des pratiques financières à l'inégalité des revenus et des patrimoines au Canada et, inversement, l'utilisation différentielle des placements et actifs financiers selon la position des ménages dans la stratification sociale. Nous examinons aussi, à l'aide d'une méthodologie mixte, le rapport inégal à l'accumulation financière par le biais de l'étude comparative des gains financiers des détenteurs/utilisateurs de stock-options et des détenteurs de droits sur des fonds de pensions.

Nous entrevoyons en 2006 l'ouverture d'un troisième chantier portant sur l'analyse de la place financière de Toronto comme espace social contradictoire, espace de puissance économique, espace culturel et urbain. Ce projet sera entrepris en collaboration avec deux autres professeurs du département de sociologie de l'UQAM, Louis Jacob et Anouk Bélanger, dans une perspective de recherche interdisciplinaire combinant économie politique, études culturelles, sociologie de l'art et des espaces urbains.

## Le Sud global et l'échec de Cancún : la cohésion derrière le tumulte

par René Audet

En septembre 2003, devant le manque flagrant de volonté de certains pays du Nord, la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce de Cancún où devait se régler la question de l'agriculture dans la lignée de La Déclaration de Doha annonçait un nouveau naufrage pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Sous le souffle des vents (des) dominants, la débâcle fut effective. Bien entendu, on peut identifier de multiples responsables de l'échec de Cancún, au premier rang desquels on trouve sans doute les États-Unis et le groupe de pays qui entendait modifier l'agenda et l'ordre des priorités de la conférence. Cela dit, la petite histoire de ce deuxième échec du système de l'OMC (après Seattle) révèle une dynamique inextricable où le chercheur se voit obligé de sortir des pistes du nationalisme méthodologique, comme le propose Beck, pour saisir une cohésion derrière le tumulte. Cette cohésion, nous la nommons le Sud global.

Cet article est divisé en trois parties : après avoir rendu compte de la triptyque des résistances à la stratégie de négociation du Nord, nous aborderons ces résistances non pas à partir de leur divergences, mais bien en fonction de leur cohésion. Notre interprétation, qui tente de mettre en lumière l'émergence d'un acteur transnational consacré à la défense des intérêts des pays et des peuples du Sud, mènera finalement à la constatation de paradoxes ouvrant sur l'hypothèse du caractère strictement transnational de ce nouvel acteur.

### De Doha à Cancún

Dans le contexte de la lenteur du processus menant à la ratification des accords de Doha, la création du G-20 fut la réponse d'un groupe de pays en développement, ou pays émergents<sup>1</sup>. Limitant la portée de son alliance aux questions d'agriculture et aux propositions de Doha, le G-20 constitue maintenant un joueur important et déterminé dans l'OMC. Ainsi, le G-20 n'a pas hésité à refuser les termes de l'arrangement proposé à la dernière minute en voyant à Cancún que les intentions des pays du Nord n'allaient pas satisfaire leurs demandes. L'échec de la conférence, pour les ministres de l'Inde et du Brésil notamment, fut un pas en avant qui prouve que l'on ne pourra plus imposer la loi du plus fort aux pays en développement<sup>2</sup>. Selon le Ministre indien du commerce, M. Menon, si les pays du Nord levaient leurs barrières au commerce et éliminaient les pratiques de *dumping*, les pays du G-20 seraient les premiers et les principaux bénéficiaires des occasions d'exportation ainsi créées.

C'est pourquoi les gouvernements du G-20 croient fermement en la nécessité de libéraliser les échanges dans le secteur de l'agriculture pour mener au développement du Sud, et c'est donc au sein de l'OMC que l'on trouvera la solution globale aux problèmes commerciaux liés à l'agriculture. L'accomplissement des engagements pris à Doha en 2001 par les pays développés constituerait le gage de cette solution.

Or, en attendant la matérialisation de cette solution globale, les producteurs des pays les moins avancés ne cessent de s'appauvrir. C'est d'ailleurs l'argument que mettent de l'avant les quatre pays cotonniers africains qui ont proposé et défendu, lors de la rencontre ministérielle de Cancún, une motion préconisant un règlement rapide et des « solutions pérennes aux préjudices qu'ils subissent du fait des subventions agricoles accordées par certains pays développés producteurs de coton » (OMC, 2003a). La solution proposée par les pays africains repose sur la réduction du soutien à la production cotonnière en vue de son élimination totale et sur une indemnisation

financière au profit des pays les moins avancés. Cette démarche sectorielle sur le coton, même si elle n'est pas globale au sens où elle ne concerne pas l'ensemble des produits de l'agriculture, respecte l'esprit de *La Déclaration de Doha* en prônant à son tour une plus grande libéralisation.

À Cancún, les protagonistes africains de la proposition sectorielle sur le coton ont d'ailleurs fait front avec le G-20 et son approche globale, malgré l'apparent décalage entre leurs deux positions. De plus, en étudiant cet exemple ponctuel de la solidarité entre pays en développement, on découvre rapidement qu'une autre force a joué dans l'issue fatidique de la ministérielle ratée de Cancún : les mouvements de la société civile mondiale.

À l'OMC, les relations entre le secrétariat, les ONG et autres groupes de la société civile sont encadrées par un certain nombre de mesures concernant la diffusion des informations et le « dialogue » avec les parties prenantes à travers l'organisation de symposiums et l'octroi du statut d'observateur lors des conférences ministérielles. Or, malgré la fonction avouée d'entreprise de relation publique que ces mesures ont pu jouer, il semble que les ONG ont su tirer leur épingle du jeu afin d'influencer les positions de certains pays. Le fait que certaines ONG aient concentré leur énergie sur la dénonciation de la marginalisation structurelle de certains membres de l'OMC dans les processus de négociation semble d'ailleurs y être pour quelque chose. En effet, l'échec

René Audet, étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM, est assistant de recherche pour le projet CRSH dirigé par Jules Duchastel et intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*.

### une autre force a joué dans l'issue fatidique de la ministérielle ratée de Cancún : les mouvements de la société civile mondiale.

1- Le « Groupe des vingt » rassemble des pays du Sud à forte activité agricole dont l'Argentine, le Brésil, le Mexique, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Égypte, etc. Pris tous ensemble, ces pays représentent presque 60% de la population mondiale et ils exportent 26% des produits agricoles transigés internationalement. Voir <http://www.g-20.mre.gov.br/history.asp>.

2- Ces propos sont issus des discours de Clodoaldo Huguene, négociateur en chef du Brésil à l'OMC et de Shvi S.N. Menon, ministre indien de l'industrie et du commerce, lors la conférence *The G-20 : a passing phenomenon or here to stay?*, Forum Social Mondial, 18 janvier 2004.

des négociations de Cancún suggère que la position des ONG a trouvé une oreille attentive du côté des pays les moins avancés et des membres du G-20. On peut ainsi émettre l'hypothèse que, s'inspirant des méthodes plutôt informelles que suppose le processus de délibération diplomatique sur lequel se construisent les consensus à l'OMC, les ONG ont vite compris l'importance des rencontres privées et ponctuelles et ont développé une stratégie de sensibilisation des délégations des pays les plus défavorisés aux conséquences globales du processus de libéralisation du commerce ainsi qu'aux modalités déficientes de prise de décision au sein de l'OMC.

Lorsqu'ils sont mis en lien, différents récits de l'échec de Cancún tendent à confirmer l'influence qu'ont eu les ONG lors de cette conférence. On doit par exemple se rappeler que la plupart des grandes ONG criaient victoire suite à l'échec de Cancún, pendant que les pays du G-20 reprenaient le slogan de ces dernières sur toutes les tribunes : « *No deal is better than a bad deal* »<sup>3</sup>. Au lendemain de la débâcle de Cancún, le négociateur européen Franz Fischler dénonçait la forte présence des ONG à Cancún comme un élément majeur ayant mené à l'impasse que l'on connaît. Par ailleurs, même la stratégie adoptée par les pays africains défendant la proposition sectorielle sur le coton trouve en partie son origine au sein d'ONG dédiées à l'appui technique en termes de négociation commerciale<sup>4</sup>.

#### Un Sud global ?

Que signifie cette cohésion entre des acteurs prônant, d'une part, des stratégies de négociation différentes et provenant, d'autre part, des sphères privées et publiques, du Nord et du Sud, de pays émergents et de pays parmi les « moins avancés » ? On trouve dans les écrits d'Ulrich Beck plusieurs clés permettant d'entrevoir le caractère à la fois inédit et non moins efficace de la cohésion de ce *Sud global*. Mais avant de présenter ces clés, il convient de retracer l'origine sémantique du concept de Sud global.

Au premier abord, on remarque que malgré la difficile recherche de son origine l'appellation *Sud global* fait son chemin à plusieurs niveaux. Si l'expression est présente dans la documentation récente du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), qui le définit simplement par l'énumération d'une liste de pays partageant « un ensemble de vulnérabilités et de défis »<sup>5</sup>, elle ne s'est pas encore généralisée à l'ensemble de la machine onusienne. Parallèlement, elle se taille une place grandissante dans le langage des ONG

et du mouvement altermondialiste, par exemple avec le centre de recherche-activiste Sud asiatique *Focus on the Global South*<sup>6</sup>. Cette utilisation du terme suggère un Sud global fortement marqué par une société civile de plus en plus inter reliée et impliquée dans la plupart des enjeux déterminants pour le Sud, de la coopération technique et humanitaire aux négociations commerciales internationales se tenant à l'OMC. Enfin, des signes montrent que la communauté académique s'empare à son tour du concept de Sud global, sans toutefois lui donner une portée théorique très précise. C'est le cas du *Southern Exposure* de Barbara Thomas-Slayter<sup>7</sup> où le Sud Global n'est défini qu'à partir d'un ensemble d'indicateurs statistiques et de traits communs à tous les pays du Sud (passé colonial, pauvreté, démographie, structure productive, position dans l'échiquier politique international, etc.).

### Les États et la société civile mondiale doivent découvrir, développer et organiser leur contre-pouvoir

Mais est-il possible d'ancrer le Sud global sur un socle théorique et de lui donner une portée analytique ? Beck décrit l'espace transnational comme un espace a priori indéterminé, c'est-à-dire que « les acteurs n'adviennent que par des coups qu'ils jouent, sur la base de leur auto interprétation, de leur mode d'expression, de leur mobilisation et de leur organisation, et c'est dans l'affrontement de leur identité et de leur capacité d'action qu'ils gagnent – ou perdent ». (p. 47-48). Les États et la société civile mondiale doivent découvrir, développer et organiser leur contre-pouvoir, ce qui fait de chaque lutte l'occasion d'ouvrir des espaces de discussion et d'action à l'échelle transnationale. Dans ce contexte, les alliances d'intérêt sont de mise, aussi ponctuelles soient-elles. C'est en ce sens que le Sud global, véritable mariage de raison entre des États hétérogènes et des ONG des deux hémisphères, se matérialise dans la stratégie, dans l'action et peut-être même dans l'émergence d'une nouvelle culture politique.

Dans la démarche actuelle, nous pensons l'existence du Sud global sous la forme hypothétique : il s'agirait, selon les développements qui précèdent, d'un acteur coalisé transnational, *constitué* (pour le moment) autour des enjeux du commerce multilatéral de l'agriculture, et se *constituant* continuellement à travers ses stratégies et ses actions dans le cadre du « méta jeu » de la mondialisation. Or, avant même qu'un programme de recherche ne soit mis sur pied dans le but de vérifier cette hypothèse, des paradoxes menacent le socle précaire sur lequel elle repose. Mais est-il possible que ces paradoxes viennent plutôt consolider les fondations théoriques du Sud global ?

3- C'est, par exemple, ce que sont venus expliquer les ministres du commerce de l'Inde et du Brésil lors du Forum Social Mondial 2004 à Mumbai, en Inde.

4- Voir CANET, R. et R. AUDET. 2005. « La société civile à l'Organisation mondiale du commerce : Vers une gouvernance mondiale plus équitable ? », dans *Revue Autrepard*, no 35, octobre, pp. 145-160.

5- UNDP. 2004. *Forging a Global South*. United Nations Day for South-South Cooperation. 22 pages.

6- Focus on the Global South : <http://www.focusweb.org/main/html/index.php>

7- THOMAS-SLAYTER, Barbara P. 2003. *Southern Exposure*. International Development and the Global South in the Twenty-First Century, Bloomfield : Kumarian Press, 361 pages.

### Les paradoxes du Sud global

En approfondissant l'analyse de la conférence ministérielle de Cancún d'une part, et en explorant les mécanismes de consultation et les courroies de transmission d'information entre l'OMC et la société civile d'autre part, deux paradoxes apparaissent contradictoires avec la théorie du Sud global.

Le premier de ces paradoxes est donné par les statistiques sur la participation des ONG à la conférence de Cancún. Selon les données de l'OMC<sup>8</sup>, seulement 26% des ONG accréditées avec un statut d'observateur étaient basées dans un pays en développement.

On peut bien sûr faire valoir divers arguments pour expliquer cette affluence moindre, mais il s'agit plutôt ici de considérer l'impact de cette affluence limitée des ONG du Sud sur le concept de Sud global.

Le deuxième paradoxe se trouve plutôt au niveau de la position des pays membres de l'OMC en regard de la politique d'ouverture de cette organisation à la société civile. En effet, les débats sur la déréglementation des documents officiels et sur l'éventuelle participation des ONG aux panels du processus de règlement des différends montrent que ce ne sont pas les pays du Sud, mais bien ceux du Nord (Canada, États-Unis et Europe en tête) qui prônent la transparence et l'accroissement des échanges avec la société civile. Pour leur part, des pays comme le Brésil, l'Inde ou l'Égypte militent pour que soient respectés les principes de délégation nationale et de représentation, ce qui implique que les liens entre les ONG et l'OMC devraient toujours passer par les gouvernements membres, et non par une médiation au niveau transnational<sup>9</sup>.

Peu d'ONG du Sud dans l'espace transnational et peu d'ouverture des pays du Sud à l'égard des ONG, voilà deux arguments qui devraient porter un coup fatal à ce concept précoce de Sud global qui prétend unifier États du Sud et ONG. Mais il n'en n'est rien. De fait, ces deux paradoxes pointent peut-être plus vers la justesse de l'analyse de la mondialisation de Beck. Les rapports de force au niveau transnational, nous dit ce dernier, ne peuvent plus être compris selon les paramètres du nationalisme méthodologique. Il faut alors penser les apparentes contradictions que nous venons de mentionner comme des tendances qui viennent baliser le sens et la portée du Sud global dans l'espace transnational, et qui mettent en lumière l'importance de la notion de stratégie. Dans le cadre théorique du méta jeu, le concept de stratégie prend un nouveau sens : au lieu de l'ancienne conception qui tournait autour des objectifs et des intérêts, la stratégie devient un espace réel de possibilités où les interactions entre les acteurs en conflit dépendent les uns des autres. C'est donc

les possibilités, et non plus la réalité, dont on doit tenir compte dans la stratégie, mais aussi dans l'analyse. Les faits qui permettent à certains de contester les effets ou la réalité de la mondialisation et du méta jeu (les faits qui décrivent le déroulement du jeu – les deux paradoxes évoqués plus haut) ne doivent pas être mêlés à la logique du jeu (les possibles – le Sud global).

Pour le Sud global, il n'est aucunement contradictoire d'associer des États du Sud avec des ONG du Nord (mais aussi du Sud) puisque leurs stratégies sont interdépendantes. D'autre part, le fait que des pays du G-20 tentent de fermer les portes de l'OMC aux ONG qui sont déjà dans la maison ne reflète que l'acharnement des États nationaux dans la défense de frontières plus ou moins effondrées. Au final, toutefois, ces mêmes pays bénéficient de la « conséquence secondaire non intentionnelle » de l'ouverture de l'OMC à la société civile, soit l'élargissement de l'espace d'action et des possibilités d'alliance.

### la conséquence d'un nouvel échec pourrait cette fois donner lieu à l'enterrement de l'OMC

#### Le Sud global en marche vers Hong Kong

En définitive, le Sud global ne peut être que le processus de constitution d'une stratégie globale à propos d'un enjeu global, comme le commerce mondial de l'agriculture. En conséquence, on peut affirmer que le Sud global est une entité strictement transnationale. À quand sa prochaine manifestation? Sans doute retrouverons-nous une dynamique quasi-identique de celle de Cancún à Hong Kong en décembre prochain, alors que la sixième conférence ministérielle de l'OMC doit, toujours en principe, se terminer par la ratification d'un accord commercial fondé sur les principes fragilisés de la déclaration de Doha. Si on se fie sur les informations qui ont filtré des négociations de juillet, le climat d'inquiétude qui règne dans la tour à bureau de l'organisation est justifié. Or, la conséquence d'un nouvel échec pourrait cette fois donner lieu à l'enterrement de l'OMC. En ce sens, l'existence même du Sud global, couplé à la traditionnelle immobilité des puissances nordiques sur les questions d'agriculture, menace l'espace privilégié d'action globale que constitue l'Organisation mondiale du commerce. Espace d'action qui risque à Hong Kong de passer du tumulte à la torpeur.

8- Voir OMC. 2003. *Record de participation des ONG à la Conférence ministérielle*. En ligne : [http://www.wto.org/french/news\\_f/news03\\_f/ngo\\_minconf\\_6oct03\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/news03_f/ngo_minconf_6oct03_f.htm)

9- Cette position est défendue notamment au sein du comité sur le commerce et l'environnement de l'OMC. Voir OMC. 1999. *Trade and Environment News Bulletins TE/031 — 8 November 1999*. En ligne : [http://www.wto.org/english/tratop\\_e/envir\\_e/te031\\_e.htm](http://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/te031_e.htm)

## Altermondialisme et nouvelle culture politique

par Raphaël Canet

Raphaël Canet est postdoctorant au Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) à l'INRS-UCS et chercheur associé à la Chaire MCD. Dans le cadre de sa collaboration avec la Chaire, il est cochercheur d'un projet CRSH dirigé par Jules Duchastel et intitulé *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international*. Ce texte est tiré de la communication « The Internationalization of Social Forums and the Regionalization of Global Protest » présentée par Jules Duchastel, Simon Perrault et l'auteur, lors de la CSGR Annual Conference on *Regionalisation and the taming of globalisation? Economic, political, security, social and governance issues* University of Warwick (UK) 28 Octobre 2005.

L'essor de l'utopie altermondialiste, conçue dans le discours des acteurs concernés comme une réaction à l'idéologie néolibérale, s'est nourri d'un large mouvement de contestation de la régulation néolibérale prônée par la mondialisation économique. D'une attitude défensive et d'opposition affichée dès la fin des années 1990 lors des contre sommets et autres manifestations tenues en marge des grands rassemblements officiels des organisations internationales à caractère économique (OMC, FMI, Banque mondiale, G8), le mouvement pour une justice globale, pour reprendre l'expression de Susan George<sup>1</sup>, a progressivement évolué vers une position plus offensive de proposition, notamment dans le cadre du Forum social mondial dont la première édition s'est tenue à Porto Alegre (Brésil), au mois de janvier 2001.

La tendance générale qui caractérise ce passage de l'*antimondialisation contestataire* à l'*altermondialisme créatif*, même si ces deux stratégies d'action ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent subsister parallèlement en fonction des événements, illustre le phénomène de maturation du mouvement social global. En effet, celui-ci ne fait plus que rejeter en bloc le phénomène de mondialisation. Il tente plutôt d'en atténuer les effets sociaux pervers résultant des politiques économiques et commerciales de libéralisation, en proposant une solution alternative aux contours encore bien flous, une autre mondialisation. Ce qu'il importe ici de noter, c'est la conscience partagée, que ce soit dans le camp néolibéral ou altermondialiste, du fait que les sociétés contemporaines ont subi ce que Jean-François Bayart nomme un « changement d'échelle<sup>2</sup> ». L'ère westphalienne, qui supposait que l'État national territorialisé pouvait exercer le monopole de la régulation dans les champs politique, économique, social et culturel dans un espace bien défini, semble désormais révolue. Une multiplicité de flux transnationaux<sup>3</sup> (migrations, information, technologies, capitaux, idéologies) parcourt désormais la planète, faisant fi des frontières et permettant à une diversité d'acteurs d'étendre leurs actions bien au-delà de l'horizon national. Cela est particulièrement vrai dans le cas des Firmes multinationales (FMN) qui, investies du pouvoir de délocaliser leurs activités vers des lieux plus cléments lorsque les législations nationales se font trop contraignantes, conduisent les États à une concurrence négative pour ce qui concerne les droits des travailleurs (ou positive pour les droits des investisseurs)<sup>4</sup>.

### la forme de régulation de la mondialisation constitue le cœur du clivage politique actuel

Cependant, si l'horizon de nos sociétés s'est aujourd'hui considérablement élargi et que cette perception semble partagée, il n'en demeure pas moins que la question de la forme de régulation de la mondialisation constitue le cœur du clivage politique actuel<sup>5</sup>. S'ils ne sont plus circonscrits à des territoires nationaux, conçus comme les éléments constitutifs d'un système international plus vaste, le pouvoir et les inégalités restent encore des réalités bien concrètes. Dans cette perspective, quelles autorités de régulation devons-nous mettre en place, à quelles échelles et, surtout, au service de quels intérêts doivent-elles être dédiées? S'il convient de briser l'emprise des institutions garantes de l'ordre économique mondial actuel, que nous les concevions en terme d'Empire ou non, par quoi les remplacer et surtout comment opérer un réel changement qui soit bénéfique à tous? En somme, comment promouvoir un autre monde libéré des affres du néolibéralisme et de l'impérialisme, et faire advenir ce que la Charte de principes du Forum social mondial définit comme une nouvelle étape de l'histoire du monde, à savoir « une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'homme, ceux de tous les citoyens et citoyennes de toutes les nations, et l'environnement, étape soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples »<sup>6</sup>?

Véritable travail de Sisyphe, cette élaboration d'alternatives se situe, par ailleurs, dans un contexte idéologique et géopolitique bien particulier, caractérisé certes par le triomphe de l'idéologie néolibérale, mais aussi par le naufrage des grandes utopies socialistes, dont la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, constitue le symbole le plus éclatant. Le mouvement altermondialiste a dès lors tenté de tenir compte de cette leçon de l'histoire. Si l'alternative est toujours possible, et même souhaitable, elle ne doit cependant pas découler d'une vision qui émanerait d'une avant-garde éclairée et qui se diffuserait vers les masses opprimées alors soudainement éveillées à leur conscience de classe. Au contraire, ces projets alternatifs doivent plutôt émaner de la base des mouvements sociaux. Plutôt que la construction d'un système de pensée cohérent, c'est la manifestation de la diversité des points de vue et des initiatives que favorise le mouvement altermondialiste. Le slogan maintes fois entendu au sein du Campement intercontinental de la jeunesse qui s'est déroulé en

1 Susan George, *Un autre monde est possible si...*, Paris, Fayard, 2004.

2 J.-F. Bayart, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

3 Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

4 Il s'agit de la stratégie de retrait potentiel du capital dont parle Ulrich Beck (*Pouvoir et contre-pouvoir dans la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003). Sur ce thème voir aussi Michèle Rioux (dir.), *Globalisation et pouvoir des entreprises*, Montréal, Athéna éditions/CEIM, 2005.

5 Raphaël Canet et Jules Duchastel (dir.), *La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?*, Montréal, Athéna éditions/Chaire MCD, 2004.

6 Article 4 de la Charte de principe du Forum social mondial, adoptée par le Conseil international du FSM le 10 juin 2001 (texte en ligne sur le site du FSM : <http://www.forumsocialmundial.org.br/>).

parallèle du dernier FSM de Porto Alegre, « Plutôt qu'un projet de masse, une masse de projets », résume à merveille cette position. Dans cette perspective visant à asseoir la dynamique du changement social sur la diversité des pratiques plutôt que sur une élaboration théorique, le Forum social, conçu comme un lieu de réflexion et d'échange sur l'altermondialisme, un espace de convergence de la diversité des pratiques alternatives, apparaît comme le creuset de cette mondialisation alternative. Dans l'objectif d'élargir sans cesse cet espace de convergence des pratiques et initiatives diverses, le Conseil international du FSM a élaboré, dès 2002, une stratégie « de mondialisation et d'enracinement » des forums sociaux<sup>7</sup>. Celle-ci a principalement consisté à favoriser le processus d'expansion du mouvement en y intégrant la diversité des revendications émergentes tout autour du monde, ce qui signifiait à la fois délocaliser le Forum social mondial<sup>8</sup> et stimuler l'organisation de forums régionaux<sup>9</sup>.

Le mouvement altermondialiste, tel qu'il se laisse saisir dans ses multiples lieux de manifestation, apparaît ainsi comme un kaléidoscope de revendications et de propositions qui entendent rendre compte de la diversité à la fois des manières de vivre mais aussi de réagir au phénomène de la mondialisation néolibérale. Dans cette perspective, les dynamiques d'expansion (délocalisation, diversification) et d'approfondissement (multiplication, déclinaison) des forums sociaux ont stimulé cette diversité des expressions de la contestation mondiale. Celle-ci ne doit cependant pas être perçue de manière négative, et ce pour deux raisons.

Tout d'abord, sur le plan de la représentation, cette diversité des thématiques abordées et des formes d'action proposées ne fait que suggérer qu'il n'y a pas une seule solution possible à la mondialisation néolibérale car celle-ci ne se manifeste pas de la même manière dans tous les coins du globe et ses conséquences sont très variables selon les diverses populations qui en sont affectées. L'erreur serait de penser le forum comme un acteur, qui aurait un discours global cohérent et contre hégémonique. C'est plutôt un espace qui donne lieu, à chaque endroit où il se manifeste, à l'expression de formes particulières de lutte et de solidarité.

**il n'y a pas une seule  
solution possible à la  
mondialisation néolibérale  
car celle-ci ne se manifeste  
pas de la même manière dans  
tous les coins du globe**

Ensuite, sur le plan de l'action, la diversité des échelles et des stratégies qui sont proposées par les multiples acteurs sociaux qui se rassemblent dans les forums permet de relativiser la localisation des initiatives alternatives et ainsi de laisser ouvert le champ des possibles. Cette seconde raison n'est pas sans lien avec la précédente, bien au contraire elle en découle directement. C'est parce que la mondialisation néolibérale et l'altermondialisme sont tous deux perçus comme complexes, multiformes et multiscalaires, qu'il apparaît légitime, comme nous le suggère Beck<sup>10</sup>, de nous émanciper du « nationalisme méthodologique » pour penser ces phénomènes contemporains. Cela ne doit cependant pas nous conduire à opter de manière exclusive pour les paradigmes soit globaliste, soit localiste. L'échelle d'action semble

plutôt être *glocale*, ce qui signifie que les multiples mouvements, organisations et coalitions de toutes natures vont déployer des stratégies sur un continuum s'étalant du micro au macro, des communautés de base, voire de l'individu, jusqu'à la communauté internationale, du quartier à l'ONU. Il ne s'agit pas simplement de penser globalement et d'agir localement, mais bien de penser et d'agir à tous les niveaux.

Il convient toutefois de noter que cet éloge de la diversité relève aussi d'une stratégie discursive de lutte contre ce que les tenants de la mouvance altermondialiste nomment la pensée unique légitimant un mode d'organisation politique des sociétés versant dans l'élitisme et la technocratie. L'utopie altermondialiste s'est en effet construite contre l'idéologie néolibérale dans un mouvement de rupture avec la thèse du triomphe de la démocratie libérale de marché très en vogue au début des années 90<sup>11</sup>. C'est en ce sens que l'activiste canadienne Naomi Klein<sup>12</sup> a pu voir poindre, dans le sillage du premier FSM de 2001, l'espoir de « la fin de la Fin de l'Histoire ». Dans cette perspective, les forums sociaux, en se présentant comme le lieu de manifestation et d'expression de la diversité, mais aussi de résistance au néolibéralisme et à l'impérialisme et de proposition d'alternatives, apparaissent comme des catalyseurs d'une nouvelle culture politique.

7 José Corrêa Leite, Fórum Social Mundial. A história de uma invenção política, São Paulo, Editora Fundação Perseu Abramo, 2003. Sur le même thème, Anik Veilleux et Raphaël Canet, « La mondialisation du Forum social : Les défis de Mumbai », Chronique de la Chaire MCD, 04 février 2004 [En ligne]. <http://www.chaire-cd.ca>.

8 Après trois éditions au Brésil, dans la ville de Porto Alegre (2001, 2002 et 2003), le Forum social mondial s'est délocalisé en Inde, à Mumbai, en janvier 2004, pour revenir au Brésil en 2005. Il sera, pour la première fois, polycentrique en 2006, c'est-à-dire que trois forums sociaux mondiaux auront lieu simultanément dans trois régions du monde : Venezuela (Caracas), Mali (Bamako) et Pakistan (Karachi). En 2007, le FSM devrait se dérouler à un seul endroit, en Afrique, probablement au Kenya.

9 Depuis 2002, se sont déroulés quatre Forums sociaux pan-amazoniens (Belem, 2002 et 2003 ; Ciudad Guayana, 2004 ; Manaus, 2005), trois Forums sociaux européens (Florence, 2003 ; Paris/St-Denis, 2003 ; Londres, 2004), ainsi que les premiers Forums sociaux africain (Addis-Abeba, 2003), asiatique (Hyderabad, 2003), des Amériques (Quito, 2004), de la Méditerranée (Barcelone, 2005). Le premier Forum social Caraïbe aura lieu à la Martinique en juillet 2006.

10 Ulrich Beck, Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation, Paris, Aubier/Flammarion, 2003.

11 Voir Francis Fukuyama, La fin de l'histoire et le dernier homme, Paris, Flammarion, 1992.

12 Naomi Klein, Journal d'une combattante. Nouvelles du front de la mondialisation, Montréal, Babel, 2005.

## De la nécessité du bien commun : Un entretien avec Riccardo Petrella

par Lysiane Roch

Un Symposium sur la gestion de l'eau comme bien commun s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal dans la semaine du 30 mai 2005.

Cet atelier de travail, qui réunissait des chercheurs du Québec et de l'étranger ainsi que des acteurs de terrain du domaine de l'eau, visait principalement à réfléchir à la possibilité de mettre en place une Faculté de l'eau au Québec. Monsieur Riccardo Petrella, un des fondateurs de l'Université du Bien Commun et de la Faculté de l'eau, a participé à cette semaine de réflexion. Il a accepté de nous rencontrer pour partager avec nous sa vision de l'Université du Bien Commun. Lysiane Roch, étudiante à la maîtrise en sciences de l'environnement et assistante de recherche à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM, a accepté de faire l'entretien avec Monsieur Petrella pour la Chaire MCD.

**Chaire MCD :** Comment est née l'idée de l'Université du Bien Commun (UBC)?

**R. Petrella :** Elle est née de deux exigences. La première consiste à s'opposer à la tendance actuelle qui fait de la connaissance une marchandise. Il s'agit du droit de propriété intellectuelle qui, depuis 25 ans, permet à des entreprises de devenir propriétaires des progrès sur le plan cognitif, par exemple du développement d'une molécule, d'une cellule ou d'un algorithme. Il est désormais possible de devenir propriétaire d'un organisme vivant, génétiquement modifié. À mon avis, on ne peut pas faire de la connaissance une marchandise. La connaissance est un patrimoine de l'humanité, elle appartient à tout le monde.

La deuxième exigence est l'opposition à l'idée de la privatisation du système d'éducation, notamment l'Université. Au fond, l'Université n'est plus le lieu public où l'on partage la connaissance comme bien commun, mais l'Université devient une espèce d'entreprise de production de produits cognitifs utiles pour la recherche ou utiles pour la formation qu'on met sur le marché. C'est pour ces raisons qu'il y a le marché de la connaissance, le marché des savoirs, le marché des professeurs, le marché des enseignants, le marché des étudiants, etc. C'est à cette marchandisation que l'on s'oppose, car l'Université ne peut pas être un sujet privé qui produit des savoirs pour former des personnes hautement qualifiées comme ressources humaines employables par les entreprises du monde entier afin de développer leur compétitivité sur les marchés mondiaux. On ne doit pas réduire l'Université à un instrument de la guerre compétitive.

**Chaire MCD :** Quels sont les objectifs de l'UBC?

**R. Petrella :** L'objectif de l'UBC consiste à dire que la fonction de l'Université est d'apprendre et de partager les savoirs sous toutes ses formes, pour qu'ils puissent être développés, maintenus, protégés et valorisés dans l'intérêt général. L'UBC vise ainsi à éviter que les forêts ne servent que l'intérêt de l'industrie forestière, ou bien à éviter que l'eau ne serve uniquement l'intérêt des grandes compagnies multinationales privées françaises, britanniques, allemandes ou suisses, comme Danone, Nestlé, Coca-Cola, Suez, Vivendi, etc. Plus précisément, l'objectif de l'UBC est d'unir tous les savoirs qui

permettent de concrétiser dans le vécu quotidien, à l'échelle locale ou mondiale, le bien commun. Par bien commun, on entend l'ensemble des principes (l'égalité entre les êtres humains, la liberté, la justice), des institutions (l'État, les parlements, un tribunal, la justice), des moyens, (le système fiscal, le système d'éducation, le système de transport), et des ressources, (le trésor public, l'argent public) qu'une société se donne pour permettre à chacun des membres de bénéficier du droit à la vie et de faire bénéficier le vivre-ensemble dans le respect des diversités et des droits des générations futures.

**Chaire MCD :** Comment se fait la réalisation de ces objectifs?

**R. Petrella :** On le fait à travers quatre facultés. La Faculté de l'eau est très représentative de l'UBC parce qu'elle a comme objet l'eau, qui est effectivement l'exemple le plus parlant et le plus évident. Tout le monde comprend immédiatement que l'eau, étant la vie, constitue ainsi un bien commun. Il s'agit d'un patrimoine mondial de l'humanité. L'eau appartient à tous les êtres vivants, non seulement aux êtres humains, mais aussi aux plantes, aux animaux, aux micro-organismes... Il est impossible de devenir propriétaire de l'eau car on ne peut pas devenir propriétaire de la vie. Certes, notre société le fait mais c'est pour cela qu'il faut lutter contre cette société qui a procédé à la marchandisation

de la vie. Pour cette raison, la Faculté de l'eau s'est donnée comme objet le thème de l'eau-vie. L'objectif de cette Faculté est d'apprendre tous les savoirs, dont nous parlions précédemment, afin de gouverner ensemble l'eau pour qu'elle soit accessible et de qualité, en tant que droit à la vie pour tous. Il s'agit donc d'apprendre les savoirs pour que l'eau soit un bien commun mis à la disposition de tout le monde, à l'usage de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, mais toujours dans des conditions où l'on ne détruit pas l'eau. L'acquisition de tous ces savoirs permet de gouverner l'eau à travers des processus démocratiques où les gens peuvent se sentir participants, non seulement à un destin commun, mais à la construction d'un monde où, individuellement et collectivement, ils participent à la création du droit à la vie et d'un vivre-ensemble pacifique.

**la fonction de l'Université est d'apprendre et de partager les savoirs sous toutes ses formes,**

**L'eau appartient à tous les êtres vivants, non seulement aux êtres humains, mais aussi aux plantes, aux animaux, aux micro-organismes...**

Ensuite, il y a trois autres Facultés. La Faculté de l'altérité qui propose comme objet de savoir et de compétence à partager pour agir, le fait que l'autre est la condition de ma propre existence, c'est-à-dire en quoi l'autre est mon bien commun. Cet autre n'est pas un ennemi, ni quelque chose de différent de moi parce qu'il est autre. L'autre devient un bien commun parce que mon existence dépend de son existence. Il n'y a pas de *moi* s'il n'y a pas de *tu*. Contrairement à la culture dominante d'aujourd'hui, qui considère la société comme un ensemble multiple de *je*, où chacun est en concurrence envers les autres *je* pour assurer sa propre survie du point de vue optimal en terme de revenu financier, nous disons que c'est le *nous* qui est déterminant. Ce *nous* n'est pas un *nous* anonyme, ce *nous* est composé de *moi* et de *toi*. Pour cette raison, nous travaillons à la Faculté de l'altérité sur le concept *multiversel*, plutôt qu'*universel*.

Ensuite, la Faculté de la mondialité met la mondialité de la condition humaine comme objet de recherche et d'apprentissage en commun. Alors le monde devient bien commun, non pas simplement l'air, l'eau, la forêt, les ressources naturelles, mais aussi le monde en tant qu'histoire. L'histoire de l'humanité est un bien commun. Donc toutes les valeurs, toutes les cultures deviennent un bien commun.

Finalement, la quatrième Faculté, la plus difficile peut-être à organiser, c'est la Faculté de l'imagination. Au départ de tout acte de création et de connaissance, il y a l'imagination. Contrairement à notre société qui dit que seule la rationalité instrumentale compte, nous opposons l'imagination comme source primaire de la créativité. Le vivre-ensemble et le devenir des sociétés passent par cet ensemble d'imaginaires individuels et collectifs de désirs, d'envies, d'émotions. C'est pour ça que nous donnons le poète et l'utopiste comme positions centrales dans cette Faculté de l'imagination. Si l'UBC avait à émettre un diplôme de la Faculté de l'imagination, nous l'intitulerions doctorat en utopie.

Comment le faire? Par ces trois dimensions : l'imagination, le partage et l'action. Ce sont les trois démarches qui caractérisent l'Université du Bien Commun. Imaginer, partager, agir.

**Chaire MCD** : Où en est-on présentement dans la mise en œuvre?

**R. Petrella** : Nous avons démarré petitement et nous resterons dans cet optique, parce que ce sont des choses qui doivent durer dans le temps. On a commencé par la Faculté de l'eau en Italie.

Nous venons de terminer l'année 2004-2005, au cours de laquelle nous avons organisé six semaines destinées au monde de l'éducation, au monde des administrateurs locaux et des élus, puis au monde de l'associationnisme et de l'économie sociale. Nous avons également lancé la Faculté de la mondialité en Italie et au Danemark. Nous lancerons la Faculté de l'eau en Corse à partir de septembre 2005 et probablement aussi au Maroc. Enfin, la Faculté de l'eau démarrera au Brésil en mars 2006. Nous espérons que pour cette période, la Faculté de l'eau démarrera au Québec. Pour l'instant, les initiatives les plus importantes sont dans la Faculté de l'eau.

**Chaire MCD** : Quels sont pour vous les principaux défis de l'Université du Bien Commun?

**R. Petrella** : Le principal défi est de développer la capacité d'articuler le rapport entre imagination, partage et action. Autrement dit, à partir du moment où nous montrons que la Faculté de l'eau est capable d'attirer beaucoup de gens. Nous pourrions développer des propositions sur l'eau comme bien commun, en partageant les connaissances. À partir de cela, nous aurons le pouvoir d'imaginer des solutions, d'imaginer de nouvelles voies, parce que le devenir passe toujours par l'exploration de nouveaux chemins. Le jour où nous serons capable de bien articuler cette dynamique complexe entre agir et partager des connaissances, qui reflète un capital créatif d'imagination, notre défi majeur aura été atteint.

Liens Web :

Site de Riccardo Petrella :  
[www.grep-mp.org/BioBiblio/petrella.htm](http://www.grep-mp.org/BioBiblio/petrella.htm)

Forum alternatif mondial de l'eau :  
[www.fame2005.org](http://www.fame2005.org)

Le Manifeste de l'Eau pour un contrat mondial de Riccardo Petrella :  
[www.waternunc.com/fr/manifeste\\_eau.htm](http://www.waternunc.com/fr/manifeste_eau.htm)

Association pour le contrat mondial de l'eau (ACME) :  
[www.acme-eau.com](http://www.acme-eau.com)

Manifeste de l'Université du Bien Commun  
[www.chaire-mcd.ca/evenements/Seminar.2005-05-23.3436/universite\\_bien\\_commun](http://www.chaire-mcd.ca/evenements/Seminar.2005-05-23.3436/universite_bien_commun)

## Le néolibéralisme et l'impérialisme informel : entretien avec Gérard Duménil

par Pierre-Paul St-Onge

Pierre-Paul St-Onge est coordonnateur de la Chaire MCD.

Dans le cadre du colloque intitulé *L'impérialisme dans la mondialisation*, organisé par la Chaire en mai 2005 lors du congrès de l'ACFAS, il a interviewé Gérard Duménil, économiste français et directeur de recherche au CNRS.

Duménil est auteur de nombreux articles et ouvrages traitant notamment de la montée du néolibéralisme.

**Chaire MCD** : Comment définissez-vous l'impérialisme ?

**G. Duménil** : Je pense qu'il faut donner une définition très large de l'impérialisme, qui le dégage de la conception qui en faisait un stade du capitalisme. Lénine parlait d'un stade suprême, parce qu'il avait en vue que le capitalisme ne survivrait pas à cette terrible confrontation qu'était la première guerre mondiale. Mais en réalité, il s'agit d'une caractéristique structurelle du capitalisme, même depuis ses formes embryonnaires. Au cours des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, le mot impérialisme est tout à fait justifié. Les formes ont certes beaucoup changé

parce que nous nous trouvons au-delà des empires coloniaux. Nous sommes dans ce que l'on appelle des empires informels. Si on veut utiliser une définition qui permette ce niveau de généralité, il faut que ce soit une définition qui renvoie à des caractéristiques structurelles du capitalisme, la première étant l'accaparement de la plus-value à l'échelle mondiale. Donc, lorsqu'on parle d'impérialisme, il s'agit nécessairement de l'accumulation à l'échelle mondiale par la métropole impérialiste. Ça reste simple comme définition, mais je crois qu'il faut combiner cette notion d'impérialisme avec celle des modalités de l'accumulation du capital. L'impérialisme revêt de multiples formes qui sont des processus de débouchés liés à la production, mais aussi des processus d'exportation et des processus d'importation. Sur le plan du capital et de l'accumulation on trouve la même symétrie, c'est-à-dire que le capital c'est l'impérialisme, c'est l'exportation des capitaux, mais ça peut être aussi l'importation des capitaux, comme on voit actuellement aux États-Unis. Je pense que cette importation des capitaux est une caractéristique qui a toujours existé, puisque les classes dominantes des pays qui sont dominées à l'intérieur de ce cadre impérialiste, peuvent exporter leurs capitaux vers la métropole centrale qui elle-même peut les réexporter. Ce sont des processus qui ont toujours existé théoriquement mais qui prennent dans le cadre actuel de l'impérialisme, une importance particulière.

**Chaire MCD** : Comment s'exerce cet empire informel ?

**G. Duménil** : On est passé des empires formels, soit les empires coloniaux, à des empires à domination informelle. Ça c'est une évidence. Il faut peut-être expliquer un peu ce que veut dire empire informel et domination informelle. On peut caractériser cette domination informelle par le fait que les puissances impérialistes, ou la puissance impérialiste, obtiennent des États qu'ils favorisent les intérêts de la puissance impérialiste en question. Obtenir qu'un État favorise les intérêts impérialistes implique un ensemble de facteurs en terme d'ouverture commerciale, d'exportation des capitaux, de protection d'intérêts

nationaux, d'investissement, etc. Il faut comprendre que ça se fait toujours en collaboration avec les classes sociales locales. Il peut s'agir d'une classe dirigeante, comme il peut s'agir de clique ou bien d'une combinaison de tout cela. Je vais donner des exemples pour ne pas être trop abstrait. On peut dire d'une certaine façon que le pouvoir des États-Unis en Arabie Saoudite est exercé à travers la présence d'une classe aristocrato-rentière, pour la qualifier, qui entretient des rapports très favorables avec les États-Unis. La présence américaine au Pakistan est assurée à travers un régime dictatorial. Là on parlera plutôt de clique, mais encore derrière ces petits

**lorsqu'on parle d'impérialisme, il s'agit nécessairement de l'accumulation à l'échelle mondiale par la métropole impérialiste**

groupes, il y a toujours des rapports sociaux, des classes sociales qui se profilent. Dans le cadre de l'empire informel, qui est caractéristique de l'impérialisme actuel, un pouvoir étatique favorable aux intérêts de la métropole capitaliste est un élément essentiel. Ce qui conduit

à un processus dissymétrique parce qu'on est dans un processus hiérarchique. Par exemple, quand les classes dominantes de ces pays placent leurs capitaux dans la métropole impérialiste, ils placent ces capitaux à un niveau secondaire et ce sont les classes dominantes qui les mettront en valeur.

**Chaire MCD** : Quand vous parlez de la métropole capitaliste, vous parlez sûrement des États-Unis. Dans ce sens, est-ce que vous associez les États-Unis à l'Empire ou à l'impérialisme en tant que tel ?

**G. Duménil** : Premièrement, l'impérialisme à l'échelle mondiale est un système. Ainsi, il n'y a pas un seul pays impérialiste mais un ensemble de pays impérialistes. L'une des caractéristiques de l'impérialisme actuel, que j'aurais dû citer, est que nous sommes dans un monde unipolaire, en ce sens qu'il y a une puissance que j'appelle hégémon, que sont les États-Unis. Cela s'oppose à la configuration antérieure de type léniniste où il y avait une pluralité de puissances qui se battaient. Cela s'oppose aussi à la configuration bipolaire entre les États-Unis et l'Union soviétique. Il ne faut tout de même pas oublier la présence des autres impérialistes. La France est bien entendu un pays impérialiste. Néanmoins, il est évident que lorsqu'on parle d'impérialisme aujourd'hui, on parle de la puissance dominante que sont les États-Unis. En attendant, il faut mettre l'accent sur cette puissance d'autant plus que leur pouvoir relatif, par rapport aux autres puissances du clan impérialiste, a été considérablement renforcé depuis une vingtaine d'années.

**Chaire MCD** : Si ce pouvoir a été renforcé c'est en partie grâce au développement du néolibéralisme qui a été initié aux États-Unis. Quelle relation établissez-vous entre ce néolibéralisme et l'impérialisme ?

**G. Duménil** : Il faut distinguer les deux notions. Ce n'est pas la même chose. Ce sont deux caractérisations liées au pouvoir d'accaparement et aux processus d'accumulation à l'échelle mondiale que je décrivais plus tôt. Le néolibéralisme est une phase du capitalisme dans laquelle le pouvoir des classes dominantes, qui avait été contenu pendant les décennies du compromis keynésien, se retrouve rétabli à l'aide d'un ensemble de mécanismes. Il y a tout de même un rapport étroit dans les mécanismes, tels qu'ils sont mis en œuvre à l'échelle du monde. Ce néolibéralisme que je viens de décrire imprime un caractère particulier à l'impérialisme. C'est ce qui caractérise toute sa dimension internationale, qui est justement dans le néolibéralisme puisqu'il y a eu rétablissement des pouvoirs et des revenus des classes dominantes. Il est évident que la recherche de la domination à l'échelle mondiale est un facteur majeur. Si on prend tous ces aspects bien connus du néolibéralisme, soit l'ouverture systématique des frontières entre pays, la libre circulation des capitaux, le bradage des sociétés nationales dans plusieurs parties du monde après leur privatisation etc., il est évident qu'ils ont une couleur impérialiste absolument énorme. Dans ce sens, la relation est très forte. C'est aussi une relation politique, puisque le néolibéralisme a été un succès dans ses finalités égoïstes pour les classes dirigeantes américaines et il a été un succès pour la nation américaine globalement parce qu'elle a largement contribué à rétablir sa domination incontestée. Elle a été aussi un facteur d'arrogance, que l'on voit apparaître dans les propos qui tiennent les couches les plus réactionnaires des États-Unis.

**Chaire MCD** : Voyez-vous dans la relation impérialiste actuelle une contradiction qui conduirait au dépassement de l'impérialisme.

**G. Duménil** : Les contradictions du monde actuel sont d'abord les contradictions du néolibéralisme. Le compromis keynésien est une période complètement impérialiste. Il ne faut pas croire qu'il y avait un bon système avant et un mauvais système après. Toutes les décennies du compromis keynésien sont les décennies des guerres coloniales, la période de la guerre froide avec des explosions absolument brûlantes comme au Viet-Nam et une période d'exploitation du reste du monde par les pays du centre. Évidemment le néolibéralisme, a donné des formes particulières et renforcé certains aspects. Mais il y a tellement de changements dans les formes et dans la configuration mondiale actuellement, qu'il est difficile de les comparer l'un à l'autre en terme de degré. Donc, je pense que l'impérialisme est une caractéristique beaucoup plus générale des sociétés de classe et en particulier du capitalisme, quelque soit ses phases. Par contre, le néolibéralisme est certainement traversé par un ensemble de contradictions. On se dirige à mon sens soit vers de nouvelles formes du néolibéralisme, soit vers quelque chose qui se situe au-delà du néolibéralisme mais dans lequel les caractères impérialistes seront conservés. Alors au niveau de l'impérialisme, il ne faut pas s'imaginer qu'on va rentrer dans des zones de conflits armés, car je crois que c'est exclu. L'impérialisme ne s'autodétruit pas dans une conflagration mondiale. Les contradictions qu'il faut chercher actuellement sont plutôt du côté néolibérale. L'impérialisme et le néolibéralisme sont tellement liés que si l'ordre néolibéral est remis en question à l'échelle mondiale, la configuration de l'impérialisme se trouvera modifiée.

Par exemple, si l'Amérique latine résistait aux forces néolibérales qui l'oppressent, soit les États-Unis, le FMI, etc., cela porterait un coup à une certaine configuration impériale c'est-à-dire celle de la puissance des États-Unis.

**Chaire MCD** : Comment se transforment les rapports de classe dans ce contexte que l'on voit apparaître?

**Duménil** : C'est la question la plus ambitieuse et la plus difficile, mais c'est aussi la plus importante. D'abord nous sommes globalement dans une société capitaliste. Cette société capitaliste s'est métamorphosée au tournant du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle dans laquelle s'est mise en place une nouvelle bourgeoisie financière. Cette configuration appartient au passé. Je ne veux pas dire qu'il n'y a plus de bourgeoisie, je veux dire que les choses sont considérablement modifiées. Il y a également dans une diversité internationale et mondiale. Par exemple, au niveau des classes, ce qui se passe en France et aux États-Unis n'est pas identique. Aux États-Unis, il émerge au sommet une forme de nouvelle classe dominante, où on trouve à la fois les aspects traditionnels capitalistes de la propriété et des aspects managériaux très accentués à travers des rémunérations formidables. Le salaire représente maintenant

l'une des modalités d'appropriation des surplus aux États-Unis. Il y a une concentration des pouvoirs et des revenus aux mains de couches de propriétaires impliqués très directement dans le fonctionnement du système. Ces configurations sont très différentes, si l'on compare cette situation avec la France. Un tel mariage au sommet ne s'est pas produit dans la société française. Il y a donc des transformations très importantes et notamment des diversités mondiales qui se créent. Ces transformations des rapports de classe auront des conséquences absolument déterminantes pour le devenir des sociétés actuelles.

**Chaire MCD** : Croyez-vous qu'il y a une formation d'une classe transnationale qui dépasse les frontières nationales, ou les classes sociales demeurent essentiellement nationales?

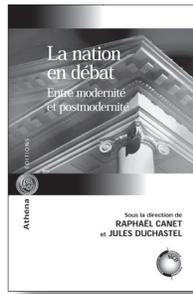
**G. Duménil** : Il y a forcément un processus d'unification internationale, mais ce que je viens de dire va dans le sens de la thèse qu'il existe encore des différences internationales extrêmement importantes. La France n'est pas les États-Unis et la trajectoire historique telle que je la décrivais, est sensiblement différente. Bien sûr les fonds de pension américain peuvent posséder des entreprises en Europe et la France ou l'Europe peut exporter ses capitaux aux États-Unis. De ce point de vue là, il y a des fusions qui s'opèrent. Un pays est aussi déterminé par ce que j'appellerais un peu schématiquement sa macroéconomie. Par exemple, la France est contrainte à des équilibres, budgétaires qu'elle ne réalise pas d'ailleurs, mais surtout l'équilibre extérieur avec de très fortes contraintes sur les politiques. L'économie française du point de vue de ces processus d'accumulation, ne fonctionne pas du tout comme l'économie américaine. Donc, de ce point de vue, les capitalistes s'interpénètrent mais globalement on peut dire que la classe capitaliste française et la classe capitaliste américaine sont très différentes.

Liens Web :  
Site de Gérard Duménil : [www.jourdan.ens.fr/~levy/](http://www.jourdan.ens.fr/~levy/)

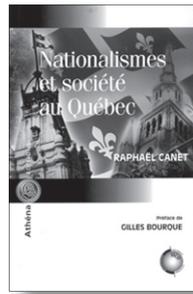
## Publications de la Chaire



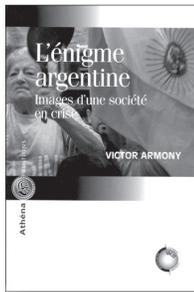
**Fédéralisme et mondialisation**  
L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté  
sous la direction  
de Jules Duchastel



**La nation en débat**  
Entre modernité et post-modernité  
sous la direction  
de Raphaël Canet  
et Jules Duchastel



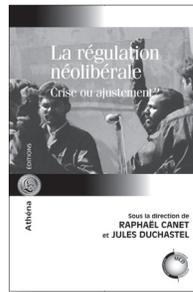
**Nationalisme et société au Québec**  
Raphaël Canet



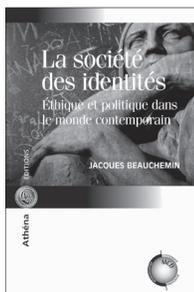
**L'énigme argentine**  
Images d'une société en crise  
Victor Armony



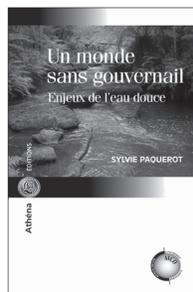
**Ambitions libérales et écueils politiques**  
Réalizations et promesses du gouvernement  
Charest  
Gérard Boismenu,  
Pascale Dufour,  
Denis Saint-Martin



**La régulation néolibérale**  
Crise ou ajustement ?  
sous la direction de  
Raphaël Canet  
et Jules Duchastel



**La société des identités**  
Éthique et politique dans le monde contemporain  
Jacques Beauchemin



**Un monde sans gouvernail**  
Enjeux de l'eau douce  
Sylvie Paquerot



**Athéna**  
ÉDITIONS

athenaeditions.net  
Les publications de la Chaire  
sont réalisées en coédition  
avec Athéna Éditions

## Membres de la Chaire MCD

### Titulaire

Jules Duchastel

### Directeurs de recherche

Victor Armony  
Jacques Beauchemin  
Gilles Bourque  
Éric Pineault

### Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge, coordonnateur

### Secrétaire de direction

Sophie Grenier

### Les chercheurs adjoints

François Pizarro-Noël, responsable méthodologique  
René Audet  
Catherine Beaupré-Laforest  
Francis Boilard  
Benoît Coutu  
Brice Armand Davakan  
Frantz Gheller  
Jean-Marie Lafortune  
Karine Leclerc  
Marie-Nathalie Martineau  
Julie Ouellet  
Simon Perrault  
Julia Posca  
Mathieu St-Onge  
Jean-François Vinet

### Les chercheurs associés

Louise Beaudoin  
Raphaël Canet  
Christine Couvrat  
Francis Moreault  
Sylvie Paquerot

### Les postdoctorants

Claudia Attucci  
Martin Breaugh  
Éléonore Lépinard

### Coordonnées

Nous sommes situés au pavillon Thérèse-Casgrain  
Bureau W-5010  
455, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2  
Adresse postale :  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3366  
Télécopieur : (514) 987-7870  
www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD : Pierre-Paul St-Onge  
Responsable du graphisme : Sébastien Chion

Ont également participé à ce numéro :  
Jules Duchastel, Éric Pineault, Sophie Grenier,  
René Audet, Raphaël Canet, Lysianne Roch

**UQÀM**  
Prenez position